

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 42 (1985)

Heft: 12

Rubrik: Échos de l'EFGS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'Institut de recherches s'agrandit

L'Institut de recherches de l'EFGS est à l'étroit! Or, les tâches qui lui sont confiées ne cessent d'augmenter et l'équipement, qui doit être à la pointe de la technologie, devient toujours plus important et... encombrant. Il s'agit donc d'agrandir! Les travaux ont commencé au mois de septembre déjà et ils vont durer une année environ. Lorsqu'ils seront terminés, l'Institut disposera d'une salle de consultation supplémentaire et d'un local de physiothérapie plus important. Le laboratoire de contrôle antidopage aura, lui aussi, plus de place à sa disposition. (Y.J.)

Mise au concours

L'EFGS cherche, pour le 1er juin 1986 un(e)

Maître(sse) de sport spécialisé(e)

pour assurer la direction des branches sportives J + S suivantes:

- natation
- ski de fond.

Cette place peut être divisée en deux postes à temps partiel. Les titulaires du diplôme 1 ou 2 de maître d'éducation physique ou du diplôme de maître de sport de l'EFGS avec spécialisation dans les branches concernées ont la possibilité de poser leur candidature. Des connaissances approfondies du français et de l'allemand sont indispensables.

Les candidatures sont à adresser au Service du personnel de l'EFGS 2532 Macolin

Finlandaise en folie

Macolin a connu un automne radieux et doux comme ce ne fut plus le cas depuis longtemps. On s'imagine la joie des coureurs à pied qui, profitant de la mise à disposition, par l'EFGS, de vestiaires publics, ont littéralement mis en folie la piste finlandaise qui valse autour de la Place des Mélèzes. Lorsque paraîtront ces lignes, peut-être bien que la neige l'aura calmée!... (Y.J.)



Un timbre pour les sportifs!

Le mois de février 1986 promet d'être le témoin d'une «première» dans l'histoire de la philatélie: un timbre va, en effet, être mis en vente au profit du sport suisse.

Hans Möhr, président de l'Association suisse du sport (ASS) a calculé ce que devrait rapporter aux bénéficiaires la diffusion de ce nouveau timbre dit «timbre-poste sportif»: les 73 fédérations affiliées à l'ASS regroupent plus de trois millions de membres; admettons qu'un sur deux achète cinq timbres pour son utilisation personnelle et participe à la vente de cinq autres, cela donnerait déjà quinze millions d'unités. Comme il s'agit d'un timbre à cinquante centimes, auquel viennent s'ajouter vingt centimes (part à verser au sport),

cela ferait une somme de trois millions de francs. La recette sera versée à l'ASS qui, elle-même, la redistribuera aux fédérations, dans le but très précis de favoriser la promotion du sport dans leurs rangs, puis d'aider au développement du sport dans les régions de montagne, de faciliter la «présence helvétique» aux manifestations sportives à l'étranger et, enfin, de permettre un élargissement de la recherche scientifique dans le domaine du sport. (Y.J.)

Les entraîneurs et les jeunes

Chaque année, en automne, le Comité national pour le sport d'élite (CNSE) organise une journée de travail destinée à ses entraîneurs nationaux, journée de travail que l'on ferait mieux d'appeler «séminaire», puisque conférences et discussions ont duré du 6 au 8 septembre. Le thème central retenu a soulevé un grand intérêt. En effet, quel entraîneur, quel dirigeant, quel pédagogue et quel parent pourrait rester indifférent à tout ce qui concerne l'entraînement et la compétition des espoirs qui, dans la plupart des disciplines sportives ont atteint, à ce stade, l'âge de l'adolescence? Nous reviendrons sans doute sur cet important événement. (Y.J.) ■

